

Le 31/10/2023, à Boulleville

Objet : IMPORTANT - Mise à jour des coordonnées clients pour la dématérialisation

Cher client,

Dans le cadre de notre engagement éco-responsable et de l'anticipation des obligations légales, nous sommes heureux de vous annoncer que Normabaie fait le choix de passer à la **dématérialisation des accusés de réception de commande et factures**. D'ici la fin d'année, les ARC et factures ne seront plus envoyés par courrier postal.

La législation prévoit que la facturation électronique devienne obligatoire dans un avenir proche. En anticipant cette évolution, nous visons à minimiser les perturbations.

Cette évolution présente de nombreux avantages :

- 1. **Responsabilité environnementale** : la dématérialisation des factures réduit considérablement l'impact environnemental en limitant la production de papier et la consommation d'énergie nécessaire à l'impression et à l'expédition.
- 2. **Suivi et réactivité** : les factures électroniques vous parviendront directement par courriel, ce qui vous permettra de les recevoir plus rapidement.
- 3. **Stockage simplifié** : vous pourrez archiver électroniquement vos factures et ainsi réduire l'espace de stockage physique.

Afin de faciliter cette transition, nous avons besoin de mettre à jour nos informations clients. Nous vous invitons donc à prendre **quelques minutes pour remplir le questionnaire** que vous trouverez à l'adresse suivante : www.normabaie.fr/coordonnees-clients.

Nous sommes convaincus que cette évolution vers la facturation électronique sera bénéfique pour vous, pour nous, et pour l'environnement. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette transition, n'hésitez pas à contacter votre commercial itinérant.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance envers Normabaie.

La direction Normabaie



ZA du Moulin à Vent 202, rue André Noël - 27210 BOULLEVILLE